



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO



LA BANQUE MONDIALE
IBRD • IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE



Termes de Références

Recrutement d'un Consultant (e) Expert en charge du renforcement des capacités des organisations de producteurs agricoles et d'éleveurs qui détiennent des stocks de proximité dans le cadre du Programme de résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP)

En appui à la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire

1. Contexte et justification

L'Afrique de l'Ouest est l'une des régions les plus vulnérables du monde en raison de son contexte climatique, démographique, institutionnel, économique, environnemental et de ses moyens de subsistance. Cette région abrite plus de 360 millions d'habitants, dont 55 % vivent en zone rurale et dépendent des ressources naturelles pour leur développement socio-économique. L'agriculture représente 29 % du produit intérieur brut (PIB) de la région et constitue le principal moyen de subsistance de plus de 60 % des Africains de l'Ouest.

Les risques climatiques, agricoles et de marché rendent les performances de l'agriculture très volatiles, déclenchant des crises alimentaires plus fréquentes et plus graves.

L'aggravation de l'insécurité alimentaire est imputable à de multiples facteurs qui jouent un rôle important entraînant une baisse de la production alimentaire par habitant.

En 2020, environ 16,7 millions d'Ouest africains ont eu besoin d'une assistance alimentaire immédiate en raison d'une combinaison non atypique de sécheresse, de pauvreté, de prix élevés des céréales, de dégradation de l'environnement, de déplacements, de mauvaise intégration commerciale et de conflits.

La région ouest africaine se caractérise ainsi par la vulnérabilité à large échelle liée à une très lente augmentation de la productivité du système alimentaire entraînant une réduction des disponibilités alimentaires par habitant.

Les imperfections du marché (variation et volatilité des prix des produits de base) constituent l'un des facteurs qui contribuent à basculer les ménages dans l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. En effet, la majeure partie du commerce intra régional des produits alimentaires est informelle et entravée par de nombreux obstacles à la libre circulation. Ce faisant, les marchés alimentaires sont fragmentés rendant difficile l'adaptation aux grandes variations de la production alimentaire locale qui se produisent d'une année à l'autre en distribuant efficacement les aliments des zones excédentaires aux zones déficitaires de la région. Les pénuries alimentaires localisées et la volatilité des prix sont courantes, alors que les prix à la production restent bas.

La pandémie de la COVID-19 a exercé une pression supplémentaire sur le système alimentaire, accroissant ainsi la malnutrition et l'insécurité alimentaire parmi les populations vulnérables. La pandémie a provoqué des crises sanitaires et économiques qui réduisent l'accès à la nourriture - par exemple, en augmentant le chômage et en réduisant le pouvoir d'achat - en particulier chez les pauvres des villes. Les pays fragiles ont connu un déclin plus marqué de leur croissance, car la COVID-19 exacerbe les facteurs de fragilité. Le nombre de personnes vivant dans la pauvreté en Afrique subsaharienne devrait augmenter considérablement, jusqu'à 40 millions de personnes supplémentaires, ce qui aura un impact négatif sur la sécurité alimentaire à court et à long termes.

En plus de son caractère quasi permanent, la vulnérabilité en Afrique de l'Ouest se démarque par une inégalité entre les groupes sociaux. Cette démarcation est liée à l'incapacité dans l'acquisition des ressources productives. En effet, de grandes inégalités persistent entre les femmes et les hommes en termes d'accès aux ressources susceptibles d'améliorer leurs conditions de vie grâce à l'agriculture - en particulier l'accès à la terre et aux équipements, au crédit, aux marchés et aux services de conseil et d'appui.

Face à ces constats, la région a pris des engagements forts pour transformer l'agriculture et renforcer la résilience du système alimentaire. Ainsi, trois domaines d'intervention se renforçant mutuellement sont apparus comme des priorités pour renforcer la résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest :

- (i) soutenir la base productive du système alimentaire en investissant dans l'agriculture climato-intelligente au niveau des exploitations et des paysages ;
- (ii) promouvoir un environnement favorable au développement de la chaîne de valeur et au commerce intrarégional ;
- (iii) renforcer la capacité régionale à gérer les risques agricoles.

Pour faire face à ces priorités, la région bénéficie du financement de la Banque Mondiale pour la mise en œuvre du Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP).

2. Brève présentation du Programme

Initié dans le cadre de la mise en œuvre des engagements de la région, l'objectif de développement du Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (PRSA/FSRP) est d'accroître la préparation à l'insécurité alimentaire et d'améliorer la résilience des acteurs du système alimentaire, des paysages prioritaires et des chaînes de valeur dans les zones du Programme.

La première phase du Programme couvre quatre (4) pays (Burkina Faso, Mali, Niger, Togo) et des actions régionales portées par la CEDEAO, le CILSS et le CORAF. La seconde phase couvre trois pays supplémentaires (Ghana, Sierra Leone et Tchad). Le Programme est financé par la Banque Mondiale pour un coût d'environ 570 millions de dollars sur une période de cinq (5) ans. Il est organisé autour des cinq (5) composantes suivantes :

Composante 1 (gérée par le CILSS) : Services de conseil numérique pour la prévention et la gestion des crises agricoles et alimentaires dont les objectifs principaux sont : (i) améliorer les systèmes d'aide à la décision avec des services d'information axés sur la demande afin d'accroître l'efficacité de la prévention et de la gestion des crises agricoles et alimentaires, en intégrant les données et en tirant parti de la science, de l'innovation et des technologies de pointe ; et (ii) renforcer la capacité régionale et la durabilité institutionnelle, ainsi que la capacité d'adaptation au changement climatique.

Composante 2 (gérée par le CORAF) : Durabilité et capacité d'adaptation de la base productive du Système Alimentaire dont les objectifs principaux sont : (i) renforcer les systèmes de recherche agricole nationaux et régionaux ; (ii) renforcer l'environnement politique pour la gouvernance du paysage (politiques et réglementations multisectorielles inclusives pour éviter, réduire et inverser la dégradation des terres) ; et (iii) créer/renforcer des unités de paysage sous gestion intégrée capables d'atteindre durablement des objectifs multiples (production alimentaire, fourniture de services écosystémiques, protection de la biodiversité et amélioration des moyens de subsistance locaux).

Composante 3 (gérée par la CEDEAO) : Intégration des marchés alimentaires régionaux et commerce dont les objectifs principaux sont : (i) soutenir la préparation et la mise en œuvre de réglementation et de politiques régionales solides afin de faciliter le commerce de biens et d'intrants agricoles à l'intérieur et au-delà des frontières nationales en Afrique de l'Ouest à travers les principaux corridors, (ii) consolider le système de réserves alimentaires ; et (iii) soutenir le développement de

chaînes de valeur stratégiques régionales, avec le potentiel d'impacts positifs tangibles sur la sécurité alimentaire et la nutrition régionales.

De manière spécifique, les activités qui seront menées par le Département Agriculture, Environnement et Ressources en Eau de la CEDEAO sont les suivantes :

1. Faciliter le commerce à travers les principaux corridors et consolider le système de réserve alimentaire :
 - a. Superviser le développement et la mise en œuvre de la fiche d'évaluation du commerce et du marché agricole de la CEDEAO (EATM-Scorecard) ;
 - b. Renforcer et rendre opérationnel l'Observatoire du riz pour l'Afrique de l'Ouest de la CEDEAO en améliorant sa capacité de coordination, de collecte de données et de communication régulière sur le développement de la chaîne de valeur du riz ;
 - c. Stimuler l'harmonisation des politiques commerciales régionales agricoles sur les questions critiques de résilience du système alimentaire ;
 - d. Soutenir le dialogue et la consultation politique multi acteurs de la CEDEAO. Le FSRP appuiera la capacité de facilitation de la CEDEAO à organiser des mécanismes inclusifs de dialogue et de consultation multi-acteurs, des négociations liées à la zone de libre-échange continentale et à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ;
 - e. Améliorer la performance des réserves régionales de sécurité alimentaire aux trois niveaux (local, national et Réserve régionale de sécurité alimentaire - RRSA).
2. Soutien au développement de chaînes de valeur stratégiques et régionales :
 - a. Améliorer l'organisation et le financement des chaînes de valeur régionales stratégiques ;
 - b. Promouvoir la compétitivité agricole et les infrastructures de marché, à travers le soutien aux plateformes commerciales agricoles régionales ;
 - c. Renforcer la coordination multi-acteurs et promouvoir un environnement favorable au secteur privé.

Composante 4 : c'est la **Composante de réponse d'urgence contingente (CERC)** qui est un mécanisme de financement des dépenses admissibles en cas d'urgence précipitée par une catastrophe naturelle. L'activation de cette composante permet de décaisser rapidement des fonds pour réduire les dommages causés aux infrastructures, assurer la continuité des activités et se remettre plus rapidement d'une catastrophe. À la suite d'une catastrophe majeure, le pays participant affectés, peut demander à la Banque mondiale de canaliser les ressources des autres composantes du FSRP vers le CERC. Comme condition de décaissement, un Manuel de réponses d'urgence (ERM) sera élaboré pour chaque pays, stipulant les exigences fiduciaires, de sauvegarde, de suivi et de rapport liées à l'utilisation du CERC, ainsi que toute autre disposition essentielle de coordination et de mise en œuvre.

Composante 5 (gérée par la CEDEAO) : cette composante concerne la **gestion du Programme** qui délèguera le travail technique dans le cadre des composantes 1 et 2 aux organisations mandatées pertinentes (principalement le CILSS pour la composante 1 et le CORAF pour la composante 2). La composante 5 assurera une gestion efficace du Programme et un suivi attentif de la performance et de l'impact.

Dans le but de répondre efficacement aux crises alimentaires auxquelles les populations ouest africaines font face de façon récurrente, et construire une résilience, la CEDEAO s'est dotée en 2012, d'une stratégie régionale de stockage de sécurité alimentaire fondée sur la complémentarité entre trois lignes de défense. Pour opérationnaliser la troisième ligne de défense de sa stratégie, la CEDEAO a mis en place la Réserve régionale de sécurité alimentaire à travers un acte additionnel pris par les chefs d'Etats. Le projet d'appui à la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest

mis en œuvre entre 2015 et 2021 a permis de jeter les bases de cet instrument régional. Depuis la fin de ce projet, la CEDEAO et ses partenaires ont mobilisé des appuis consistants pour maintenir les acquis de la première phase de la mise en œuvre de la Stratégie Régionale de Stockage de Sécurité Alimentaire et renforcer l'instrument régional.

Afin de consolider les acquis de la RRSA et d'accompagner son développement, la CEDEAO a entrepris dans le cadre du Programme de résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP), la mobilisation d'un (e) Expert en charge du renforcement des capacités des organisations de producteurs agricoles et d'éleveurs en charge du stockage de proximité.

3. Rôles/Responsabilités

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Régionale de Stockage de Sécurité Alimentaire de la CEDEAO, les activités en appui au stockage local, communautaire ou de proximité (première ligne de défense contre l'insécurité alimentaire) ont pris une importance capitale. Le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans le stockage de proximités (zones déficitaires, zones excédentaires et aliment bétail) passe par la structuration des acteurs et le renforcement des capacités des Organisations de Producteurs Agricoles qui détiennent ces stocks. Il s'agira d'accompagner ces organisations à mobiliser et gérer de manière optimale des stocks au niveau de leurs bases dans le double objectif de contribuer à la réponse aux crises alimentaires au niveau communautaire (banques de céréales, greniers communautaires, warrantage, tierce détention, etc.) et de développer leurs capacités à répondre aux appels d'offres institutionnels pour approvisionner les deux autres lignes de défense (stocks nationaux et Réserve Régionale).

Placé sous la Division de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire, l'expert en charge du renforcement des capacités des organisations de producteurs agricoles et d'éleveurs qui font du stockage de proximité aura la responsabilité des principales tâches ci-après :

- Appui à la préparation des plans de travail et budget annuels et des rapports techniques et financiers annuels du projet FSRP et des autres projets d'appui à la stratégie régionale de stockage ;
- Renforcer les capacités des organisations de producteurs agricoles et d'éleveurs et plus particulièrement celle impliquées dans le stockage des produits agricoles ;
- Préparation, exécution et suivi-évaluation des activités en appui au stockage de proximité et leurs mises en réseau dans les pays de la CEDEAO ;
- Accompagnement des acteurs des organisations de producteurs agricoles et d'éleveurs qui détiennent des stocks de proximité dans la négociation d'un cadre multi acteurs d'appui à leurs activités et dans l'élaboration et l'opérationnalisation d'un plan d'action adossé à ce cadre ;
- Accompagnement des acteurs des organisations de producteurs agricoles et d'éleveurs qui détiennent des stocks de proximité dans l'appropriation, la diffusion et la promotion des référentiels régionaux/bonnes pratiques sur le stockage de proximité (le mémento et la charte des stockeurs) ;
- Accompagnement des acteurs des organisations de producteurs agricoles et d'éleveurs qui détiennent des stocks de proximité dans la construction de relations d'affaires durables avec le RESOGEST et la Réserve Régionale (négociation de contrats d'approvisionnement, de quotas de stocks dédiés, etc.) ;

- Opérationnalisation d'un dispositif pérenne de renforcement des capacités des Organisations de Producteurs Agricoles et d'Éleveurs sur la thématique- du stockage de proximité ;
- Conception et mise en place d'un dispositif s'appuyant sur l'existant permettant d'assurer le suivi des stocks de proximité dans les pays membres de la CEDEAO ;
- Accompagnement des réseaux existants et le cas échéant favoriser la mise en réseau des organisations impliquées dans le stockage de proximité en Afrique de l'Ouest ;
- Contribution au suivi-évaluation des interventions réalisées dans les pays ;
- Contribution à la production et à la diffusion de supports de communication en rapport avec les activités du stockage de proximité ;
- Contribution à l'élaboration des différents rapports du projet FSRP et des autres projets d'appui à stratégie régionale de stockage ;
- Autres tâches connexes

4. Qualifications, expériences, compétences

Qualifications

- Avoir un diplôme universitaire (BAC + 5 ans au moins) dans le domaine du développement rural (agriculture, élevage, foresterie, pêche...), sociologie, agroéconomie, management des organisations professionnelles agricoles ou dans toutes autres disciplines connexes.
- Démontrer sa participation à des formations complémentaires dans le domaine du renforcement des capacités des Organisations de Producteurs Agricoles et d'Éleveurs.

Expériences

- Justifier d'une expérience d'au moins cinq (5) ans dans le renforcement des capacités des Organisations de Producteurs Agricoles et d'Éleveurs en Afrique de l'Ouest ;
- Avoir une expérience d'au moins deux (2) ans dans la conception et la gestion de dispositifs de commercialisation groupée des produits agricoles (zones excédentaires), d'approvisionnement groupé des produits agricoles (zones déficitaires) ou de gestion d'aliments pour bétail ;
- Avoir une expérience d'au moins deux (2) ans dans la collecte, la gestion, l'analyse et la diffusion d'informations sur les stocks de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest ;
- Avoir une expérience dans un projet régional financé par la Banque Mondiale ou d'autres PTF constitue un atout ;
- Avoir une expérience de travail avec une Institution, Agence ou bras technique de la CEDEAO constitue un atout majeur.

Compétences

- Avoir le sens de l'organisation et de bonnes capacités de synthèse et de rédaction ;
- Disposer d'excellentes compétences en rédaction technique et plus particulièrement le rapportage régulier conformément aux exigences de la Banque Mondiale et des autres PTF ;
- Avoir une très bonne maîtrise des outils de la bureautique (Word, Excel, PowerPoint, Publisher) et l'internet ;
- Avoir la capacité à communiquer et à travailler en français et en anglais, la connaissance du portugais constitue un atout ;

Être familier avec un environnement de travail multiculturel.

4.1 Lieu, durée de la mission

Le personnel sera basé à Lomé, au Togo, auprès de la l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) de la CEDEAO. La durée de la mission est pour toute la durée de vie du Projet après une période probatoire de six mois. Cependant, le consultant retenu bénéficiera d'un contrat annuel renouvelable pour la durée du projet Le poste est à temps plein.

-